

Nombre total de droits de vote et d'actions

Articles L. 233-8 (II) du Code de commerce et 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Paris Orléans informe ses actionnaires qu'à la date du 31 août 2012, les informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 (II) du Code de commerce et l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ressortaient comme suit :

Date	31/08/2012
Composition du capital	
Actions	70 757 989
Certificats d'investissement	145 040
Total	70 903 029
Certificats de droit de vote	145 040
Nombre total de droits de vote	
Exerçables	86 779 172
Théoriques	89 176 742

À propos de Paris Orléans, société de tête du groupe Rothschild

Paris Orléans est centré sur trois activités :

- le Conseil financier indépendant (Global Financial Advisory) regroupe les activités de conseil en fusions et acquisitions, conseil en financement et en restructuration de dette et de conseil sur les opérations de marchés de capitaux ;
- la Banque privée et la gestion d'actifs (Wealth Management and Asset Management) intègrent également les activités de gestion institutionnelle ;
- le Capital investissement regroupe les activités de capital investissement pour compte de tiers et pour compte propre.

Société en commandite par actions au capital de 141 806 058€. RCS Paris 302 519 228. Siège social : 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris.

Paris Orléans est coté sur NYSE Euronext à Paris, Compartiment B.

Ligne principale

Code ISIN : FR0000031684

Code MNEMO : PAOR

Ligne secondaire

Code ISIN : FR0011267830

Code MNEMO : PAONV

Pour toute information, contacter :

Paris Orléans

23 bis, avenue de Messine

75008 Paris

Internet : www.paris-orleans.com

Relations investisseurs :

investisseurs@paris-orleans.com

Tél. : 01 53 77 65 10

Fax : 01 45 63 85 28

Calendrier financier

- 27 septembre 2012 : Assemblée générale annuelle des actionnaires
- 30 novembre 2012 : Résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2012/2013